

Conseil d'Administration extraordinaire de l'UNSS du 21 juin

Éléments à retenir

Rappel du contexte

Aucune concertation préalable au budget prévisionnel 2024-2025 proposé au CA du 23 mai. Le ministère a décidé de ne pas le mettre au vote.

Une nouvelle réunion de concertation* a été réunie le 7 juin (la 4^{ème} depuis janvier !).

La direction nationale (DN UNSS) compte toujours sur une entrée supplémentaire de 2,4M€ pour équilibrer le budget prévisionnel. Elle est bien en peine pour nous présenter la manière dont elle va procéder (augmenter le prix de la licence de 2€ ? modifier certains contrats ? augmenter l'affiliation ?). Elle n'envisage toujours pas de réduire les dépenses autres que celles liées à l'activité sportive.

Si le SNEP-FSU et les Élu-es n'ignorent pas le contexte inflationniste, les efforts doivent être partagés. Si les familles et les AS doivent payer plus, elles ne doivent pas recevoir moins. Certaines dépenses doivent être réduites afin de préserver les rencontres. Nous avons exigé que le budget soit remanié d'ici le CA extraordinaire 21 juin 2024.

**Ministères EN et Sports / UNSS (DN + cadres en territoires) / Élu-es des AS / SNEP-FSU / IG EPS / chefs d'établissement / PEEP*

Les principaux éléments à retenir du CA extraordinaire

BUDGET

Quatre scénarios non détaillés nous ont été envoyés seulement un peu moins de 48h avant !

1/ Aucune augmentation des licences et affiliations, aucun arbitrage sur les demandes des services (déficit de -3,6M€)

2/ Augmentation de 2,4 m€ (licences et affiliations) et arbitrage sur les transports

3/ Augmentation de 1,2 m€ (licences et affiliations) et arbitrage transports

4/ Augmentation affiliation, suppression de tous les championnats inter-académiques et France CF UNSS, arbitrage transport

Un seul scénario (le N°3) est projeté sur les écrans. Nous n'aurons pas de version papier. Il nous faudra tenter de suivre au fil de la projection....

Il semble que nous ayons enfin été écoutés. Certes pas sur toutes nos revendications, mais les bougés sont notables.

Recettes

- L'augmentation des licences est moins brutale. De + 20% elle n'est plus que de +10% (environ + 1,5€)
- Le demi-contrat pour les collèges RP⁺ et les LP de l'éducation prioritaire ne bouge pas, idem pour le contrat accompagné. Les EREA, les établissements spécialisés, les CFA et les établissements de l'AEFE conservent la gratuité du contrat.

- L'affiliation subit quant à elle une augmentation. Elle passe de 80€ à 100€ (300€ pour l'AEFE et les CFA)
- 9 mécènes (dont on nous a promis les noms pour l'AG de juillet ...) apportent chacun 50 000€ soit un total mécénat de 450 000€

Dépenses

- Les dépenses en prestataires extérieurs (communication et comptabilité) seraient revues à la baisse. Enfin !
- Les sommes dédiées à la pratique sportive seraient revues à la hausse

Attention, tous ces bougés sont à prendre avec précaution. Il nous faudra vérifier la véracité de ces annonces quand nous recevrons les documents budgétaires pour l'AG du 5 Juillet.

Ayant découvert ce nouveau budget en séance, sans document préalable et n'ayant pas reçu le budget dans sa version intégrale **le SNEP-FSU et les Élu-es des AS n'ont pas pris part au vote.**

Le résultat du vote indicatif du CA est donc le suivant : 10 POUR – 1 ABSTENTION – 8 NPPV (SNEP-FSU, FO et Élu-es des AS)

AUTRES SUJETS ABORDES

Subvention MEN à l'UNSS pour l'année 2025

Réponse du représentant de la ministre : Il faudra attendre le prochain projet de loi finances. Nous ne pouvons rien projeter pour l'heure.

Ambassadeurs de l'UNSS

Réponse du directeur national : vous aurez les noms avant l'AG de juillet.

Prestataires

Réponse de la directrice financière : Il va être mis fin au contrat en mars 2025 avec TILDER (ndlr : communication qui coûte 290 000€ par an).

Le contrat avec KPGM (ndlr : comptabilité) passe de 150 000€ à 50 00€ l'an prochain.

Des économies vont être réalisées en regroupant les contrats des services en territoires.

Modèle UNSS pour les conventions inter-AS

La DN UNSS refuse toujours de réaliser ces documents. Réponse du ministère (directrice affaires juridiques à la Dgesco,) : nos services feront une proposition.

Contrat licences

La DN UNSS, comme le ministère souhaitent que le chantier soit ré-ouvert. (Ndlr : Rappel un GT avait des propositions qui ont été balayées par la DN UNSS depuis l'arrivée de l'« équipe GIRAULT »)

CA extraordinaire de l'UNSS – 21 juin 2024 – Éléments à retenir

Accord cadre transport :

Réponse de la DN UNSS : elle insiste à nouveau sur la sécurisation financière qu'il apporte. Les tarifs appliqués étaient certes plus élevés que lors de leur mise en place en janvier 2023 mais ils correspondent au prix du marché d'aujourd'hui. Puisque l'accord court jusqu'en janvier 2027 nous avons la garantie qu'ils n'augmenteront pas.

Le SNEP-FSU rappelle que depuis la 1^{ère} réunion de concertation de janvier et les 3 autres qui ont suivi, la décision de revoir les accords transports au niveau des districts semblait avoir fait accord. Pourtant la DN UNSS persiste dans son refus et le ministère est bien silencieux au cours de ce CA

Nous finirons par obtenir du ministère que quelques expérimentations puissent démarrer dans les territoires où il n'y a pas de transporteurs retenus ou des transporteurs défaillants. Il faudra bien sûr suivre cette question dès la rentrée.

Retrouvez [la déclaration liminaire du SNEP-FSU au CA UNSS extraordinaire du 21 juin 2024 sur notre site](#)